# Assimilation des Juifs en France

Notes

L’assimilation des Juifs passe par l’abandon de certaines de leurs pratiques (religion, langue, traditions…) au profit de celles de la société dans laquelle ils vivent.

Les premières communautés juives fixées dans le Comtat Venaissin dès l’Antiquité vont s’intégrer progressivement à la vie du pays.

Au Moyen Âge, ces communautés s’établissent dans différentes villes mais les Juifs seront spoliés et expulsés du royaume de France à plusieurs reprises.

**Trois communautés juives** vont alors subsister en France dans des régions spécifiques :

- La communauté d’Avignon et du Comtat Venaissin, sous la dépendance directe du Pape,
- Les communautés d’Alsace et de Lorraine, sous la dépendance de l’Empire romain germanique,
- Plus tardivement, la communauté du sud-ouest et de Bordeaux composée de Juifs espagnols et surtout portugais.

Ces communautés sont intégrées à la vie du pays mais les Juifs n’y sont pas encore pleinement des citoyens. La Révolution française marque une transformation essentielle de la situation des Juifs de France et fait d’eux des citoyens à part entière.

Au 19ème siècle, les Juifs sont fiers d’appartenir à la société française et ils sont foncièrement républicains. Pour un certain nombre d’Israélites (les Juifs français de longue date), l’intégration débouche sur l’assimilation dès le 19ème siècle.

Au 20ème siècle, pour les Juifs progressistes immigrés d’Europe de l’est, la France constitue un modèle d’émancipation. Après la victoire sur le nazisme, les survivants, dans leur ensemble, demeurent attachés à leur culture d’origine mais ils souhaitent être intégrés à la société française.

**Référence :**

Blumenkranz Bernhard (dir). 1972, *Histoire des Juifs de France,* Édouard Privat.

https://www.museemrjmoi.com/assimilation-des-juifs-en-france/